

SCPI	Société de Gestion	Valeur de retrait ⁽²⁾ en % du prix de souscription ⁽³⁾	Frais d'investissement sur la SCPI dans le cadre du Contrat ⁽⁵⁾	Site internet de la société de gestion
Actipierre Europe	Ciloger	91%	6,50%	www.ciloger.fr
Altixia Cadence XII	Altixia Reim	91%	7,50%	www.altixia.fr
Atream Hotels	Atream	90%	8,50%	www.atream.com
Edissimmo	Amundi Immobilier	92,01%	6,00%	www.amundi-immobilier.com
Efimmo	Sofidy	90%	8,50%	www.sofidy.com
Epargne Foncière	La Française REM	92,5%	6,00%	www.lafrancaise-greim.com
Ficommerce	Fiducial Gérance	90%	9,21%	www.fiducial-gerance.fr
Immoyente	Sofidy	90%	8,50%	www.sofidy.com
Laffitte Pierre	NAMI-AEW Europe	90%	7,92%	www.namiaeweurope.com
LF Europimmo	La Française REM	92%	6,50%	www.lafrancaise-greim.com
LF Grand Paris Patrimoine	La Française REM	92%	6,50%	www.lafrancaise-greim.com
Patrimmo Commerce	Primonial REIM	91%	6,00%	www.primonialreim.com
Patrimmo Croissance	Primonial REIM	88%	9,46%	www.primonialreim.com
PF Grand Paris	Perial Asset Management	90,5%	7,00%	www.perial.com
Primopierre	Primonial REIM	89,4%	6,00%	www.primonialreim.com
Primovie	Primonial REIM	91%	6,00%	www.primonialreim.com
PFO2	Perial Asset Management	91,5%	6,00%	www.perial.com
Rivoli Avenir Patrimoine	Amundi Immobilier	92,01%	6,00%	www.amundi-immobilier.com
Sélectinvest 1	La Française REM	93,7%	4,25%	www.lafrancaise-greim.com
Epargne Pierre	Atland Voisin	90%	8%	www.atland-voisin.com

2 - DÉCLARATIONS DU (DES) (CO-)SOUSCRIPTEUR(S)

Je(Nous) déclare(ons) avoir pris connaissance des termes du présent avenant.

Je(Nous) déclare(ons) avoir reçu et pris connaissance des statuts et de la (des) note(s) d'information du Support précité.

Je(Nous) déclare(ons) avoir été clairement informé(s) qu'en investissant sur des unités de compte, je(nous) prenais(ions) à ma(notre) charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles que j'(nous) ai(avons) souscrites.

Je(Nous) peux(pouvons) consulter la documentation de ce Support sur le site internet de la (des) société(s) de gestion indiqué(s) dans le tableau ci-dessus.

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vos données sont traitées par SPIRICA (16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS), responsable de traitement, dans le cadre de la souscription et l'exécution de votre contrat. Ces traitements ont pour finalités la passation, l'exécution et la gestion des contrats, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la lutte contre la fraude ainsi que la réponse aux obligations légales, réglementaires et administratives en vigueur auxquelles SPIRICA est soumise. Les destinataires de ces données sont les personnels habilités chargés de la passation, gestion et exécution des contrats, les délégués de gestion, les intermédiaires d'assurance, les co-assureurs et réassureurs, les associations souscriptrices de contrats de groupe, les entités du groupe Crédit Agricole, les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ces données sont également communiquées à nos sous-traitants et prestataires, si besoin. Les coordonnées du Délégué à la Protection des Données sont : SPIRICA – Délégué à la Protection des Données - 16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS ou donneespersonnelles@spirica.fr. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, et le cas échéant d'opposition et de portabilité, relativement à l'ensemble des données personnelles vous concernant. L'information complète sur le traitement de vos données personnelles et les modalités d'exercice de vos droits, est consultable sur les Conditions générales de votre contrat ou sur le site www.spirica.fr.

Fait à _____ le _____
 Signature(s) du (des) (Co-)Souscripteur(s) précédée(s) de la mention manuscrite " Lu et approuvé ":

⁽¹⁾ Ces données sont obligatoires, à défaut votre demande ne sera pas prise en compte.

⁽²⁾ La valeur de retrait par part de SCPI correspond au prix de souscription par part de SCPI diminué de la commission de souscription.

⁽³⁾ Le prix de souscription par part de SCPI est le prix payé par un souscripteur sur le marché primaire dans le cadre d'un investissement réalisé en direct (c'est-à-dire sans passer par un contrat d'assurance-vie/capitalisation).

Ce prix de souscription est égal à la valeur nominale de la part de la SCPI, qui correspond à la valeur de la part au moment de la création de la SCPI, majorée d'une prime d'émission (qui elle-même inclut une commission de souscription) déterminée par la société de gestion.

⁽⁴⁾ Les contrats avec une date d'effet antérieure au 1er janvier 2015 ne sont pas concernés par cette pénalité.

⁽⁵⁾ Les frais d'investissement sur la SCPI sont calculés sur la base de la prime brute versée (frais sur versement inclus).